Ordre des Psychothérapeutes Autorisés de l'Ontario

Déclaration solennelle

Message au commissaire à l'assermentation :
Le demandeur dont le nom figure ci-dessous présente une demande d'inscription auprès de l'Ordre des psychothérapeutes et des thérapeutes en santé mentale autorisés de l'Ontario, un organisme de réglementation créé en Ontario au titre de la Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées, et de la Loi de 2007 sur les psychothérapeutes. Veuillez vérifier son identité et demander au demandeur de faire cette déclaration en votre présence.

Je, _____ déclare solennellement:
(Veuillez indiquer le nom légal et complet du demandeur en caractères d'imprimerie)

que les renseignements et les documents à l'appui fournis dans ma demande d'inscription à l'Ordre des psychothérapeutes autorisés de l'Ontario et des thérapeutes en santé mentale autorisés de l'Ontario (OPAO) sont, à ma connaissance, vrais, exacts et complets.

Je comprends qu'une déclaration fausse ou trompeuse, par commission ou omission, peut me disqualifier de l'inscription ou peut entraîner la révocation de toute inscription qui peut m'être accordée, et

Je fais cette déclaration solennelle en croyant consciencieusement qu'elle est vraie et en sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment.

Signature de demandeur: _____

Date: _____

Nom complet du demandeur: _____

Déclarée devant moi, _____
(Nom du commissaire en caractères d'imprimerie)

à _____ de _____ ce _____ jour de _____ , 20___ .
(type de municipalité)(nom de la municipalité)(jour) (mois) (année)

Signature du commissaire: _____
Un commissaire, etc.

Type de commissaire:
□ Commissaire à l'assermentation
□ Notaire public
□ Avocat/parajuriste – Numéro d'inscription: _____
□ Autre

Si autre, veuillez préciser la qualification : _____

Addresse du commissaire:
_____

Numéro de téléphone du commissaire: _____

Remarque : Le fait de faire sciemment une fausse déclaration solennelle constitue une infraction criminelle.